



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 septembre 2023

Première édition de la journée nationale en hommage aux personnels de l'administration pénitentiaire morts ou blessés en service

Aujourd'hui, partout en France, en métropole et en Outre-mer, le ministère de la Justice rend hommage aux personnels de l'administration pénitentiaire morts ou blessés en service, à l'occasion de l'instauration de cette première journée nationale. Un temps primordial qui permet aux agents pénitentiaires de se rassembler autour de ses valeurs : l'engagement, l'honneur, le courage, la solidarité, et le sens du service public.

Rendre hommage à l'engagement des personnels pénitentiaires

Le 16 mars 2023, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice a institué deux journées nationales de l'administration pénitentiaire : l'une, dédiée à la reconnaissance de ses missions et de ses métiers, se déroulant le 5 avril, date de la parution du code pénitentiaire ; l'autre, le 22 septembre, consacrée à la mémoire et l'hommage de ses personnels blessés ou morts en service. Cette date a été choisie pour honorer la mémoire de Nicole Comte, infirmière, et Guy Girardot, surveillant, décédés tragiquement lors d'une prise d'otage à la maison centrale de Clairvaux en 1971 ainsi que Marc Dormont, surveillant, tué lors d'une évasion collective dans ce même établissement en 1992, et Francis Caron, mort en service la même année à la maison d'arrêt de Rouen.

En instituant une journée dédiée à leur mémoire, le garde des Sceaux a voulu saluer très solennellement l'engagement et le courage de tous les personnels pénitentiaires qui exercent des missions essentielles mais difficiles au service de la France. L'instauration de cette journée de recueillement, tout comme la création du drapeau de l'administration pénitentiaire en 2003 ou sa participation au défilé du 14-juillet depuis 2016, sont des symboles forts de la reconnaissance de la Nation au service public pénitentiaire. Le ministre de la Justice a rappelé à cet égard, qu'il « *était indispensable à l'équilibre de la société, afin de défendre les valeurs de la République, d'assurer la promotion du droit, de préserver la sécurité de nos concitoyens et de mieux prévenir la récidive* ».

Un hommage à la maison centrale de Clairvaux et ailleurs

Aujourd'hui, à la maison centrale de Clairvaux, Laurent Ridet, directeur de l'administration pénitentiaire, rendra solennellement hommage, au nom du garde des Sceaux, ministre de la Justice, à tous les personnels marqués dans leur chair dans l'exercice de leurs fonctions, et plus largement à l'ensemble des agents.

Cette cérémonie portera une signification particulière puisque 2023 marque la fermeture de cet établissement pénitentiaire et le départ des derniers agents dans quelques jours. Abbaye fondée par Saint Bernard en 1115, puis prison depuis 1808, ce site a été témoin d'une histoire pénitentiaire riche au travers notamment des détenus pris en charge : révolutionnaires de 1848, communards de Paris, insoumis de Verdun en 1916, résistants durant la Seconde guerre mondiale, collaborateurs, membres du FLN puis généraux putschistes à l'occasion de la guerre d'Algérie, condamnés pour des faits de terrorisme plus récemment : « *c'est un site emblématique à l'histoire ancienne, riche mais également douloureuse. Ici à Clairvaux, peut-être encore plus qu'ailleurs, on connaît le prix de l'engagement pénitentiaire, au service de la République* » a déclaré Laurent Ridet directeur de l'administration

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux - 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse - 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

pénitentiaire.

Partout en France, les services pénitentiaires organiseront une minute de silence et des cérémonies d'hommage.